

Audrey Rojo

Consentement éclairé Dermoneedling®



Qu'est ce qu'un Dermoneedling® ou “dryneedling” ?

Le Dermoneedling® est une technique mise au point par Audrey Rojo , qui utilise un stylo électrique muni d'un module spécifique d'une seule à plusieurs micro-aiguilles à usage unique qui peuvent se présenter sous différents diamètres.

La technique consiste à réaliser sur la zone à traiter des micro-perforations sèches, à faibles vitesse et profondeur , dans le derme superficiel, sous l'épiderme.

Le Dermoneedling® permet de stimuler la création cellulaire par les cellules responsables de la qualité de la peau : les fibroblastes. Ainsi, cela va conduire à une production d'élastine et de collagène.

Ces

nouvelles fibres vont densifier la peau et améliorer sa texture. Pour des cicatrices en relief, par l'utilisation

d'une autre technique, l'action mécanique de l'aiguille va « casser » les fibres en surplus et ainsi affiner la lésion, la normaliser.

Le Dry needling est une technique de régénération cellulaire, SANS AJOUT de produits pendant la séance, pour les cicatrices ou les peaux abîmées cicatrisées depuis au moins 6 mois, présentant une perte de densité et d'élasticité cutanée (cicatrices plates ou creusées, vergetures) OU pour normaliser le processus de cicatrisation des cicatrices hypertrophiques (relief régulier), en les aplanissant .

Après avoir effectué une cure de kinésithérapie pour assouplir la lésion et/ou décoller les adhérences (si ce n'est pas le cas, je vous invite à vous rapprocher d'un kinésithérapeute), vous pouvez commencer une cure de Dermoneedling®.

Ce traitement est fantastique si vous souhaitez améliorer l'apparence et la sensation de votre/vos cicatrices, brûlures et vergetures. Bien qu'il n'y ait aucune garantie quant aux résultats exacts, la plupart des personnes remarquent une nette amélioration après un seul traitement.



Contre-indications définitives ou temporaires au Dermoneedling®

Une cicatrice/vergeture doit idéalement dater d'1 an minimum (selon état) pour pouvoir recevoir un tel traitement.

- Grossesse
- Allaitement
- Anti-inflammatoires
- Cicatrices chéloïdiennes (en relief irrégulier/boursouflée) ou tendance à en faire.
- Traitement contre l'acné (type isotrétinoïne)
- Anticoagulants ou anti agrégants plaquettaires forts (type Previscan ou Kardégic 100mg)
- Epilepsie
- Chimiothérapie (sauf certificat médical)
- Eczéma, psoriasis, dermite sur la zone à traiter
- Baisse d'immunité (VIH, cancer)
- Vitiligo
- Allergies médicamenteuses

Si vous êtes actuellement sous traitement médical , vous devez avertir Audrey Rojo et lui remettre, en cas

de besoin, l'accord de votre médecin traitant. (ex: chimiothérapie)

En cas de dissimulation ou de méconnaissance d'une maladie, la responsabilité d'Audrey Rojo ne pourra être engagée.



Hygiène & sécurité

L'acte de needling implique une effraction cutanée et peut être à l'origine d'infections si la peau de la personne sur laquelle l'acte est réalisé n'est pas désinfectée, si le matériel pénétrant la barrière cutanée n'est pas stérile ou si l'ensemble des règles d'hygiène n'est pas respecté.

Audrey Rojo s'engage à respecter scrupuleusement les règles d'hygiène en vigueur:

- Le stage d'hygiène obligatoire a été réalisé. L'attestation est affichée à l'institut.
- Les aiguilles et consommables utilisés sont stériles et à usage unique.
- Le matériel annexe est désinfecté à l'alcool 70°.
- L'activité est déclarée auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé), dont l'attestation est disponible sur demande.
- L'activité de formation est enregistrée auprès de la DREETS Occitanie sous le n°76810160681.



Précautions avant Dermoneedling®

- 48h avant la pigmentation, l'usage d'alcool, de stupéfiants ou d'aspirine est formellement contre-indiqué à la pratique du Dermoneedling®.
- Dans le moindre doute sur votre état de santé, consultez votre médecin traitant et demandez-lui, un certificat.



Déroulement des prestations & conditions

- Pour obtenir une nette amélioration, généralement 3 à 6 séances sont nécessaires.
- Le nombre de séances nécessaires à la réalisation d'un travail correct ne pouvant être fixé en avance, seule Audrey Rojo pourra le déterminer au fur et à mesure de l'avancement des séances.
- Si le bon déroulement des séances doit s'interrompre pour x raison, le résultat ne pourra pas correspondre à vos attentes.



Résultat immédiat & dans le temps

- Après une séance de Dermoneedling®, la peau réagit de façon (plus ou moins importante selon votre peau) par gonflement, rougeurs ou petit hématome. Vous ressentirez une sensation de "chaud".
- Ces rougeurs peuvent rester de 48h à plusieurs semaines pour les peaux les plus réactives.
- La zone traitée peut être sensible au toucher pendant 48 heures ou quelques jours pour les peaux les plus réactives.
- Tiraillements / démangeaisons
- Œdèmes
- Desquamation
- Le dry needling nécessite au moins 3 séances pour que le résultat soit palpable, soit visuellement, soit au niveau du toucher.

- Audrey sera seule juge sur la faisabilité/inutilité de réaliser d'autres séances que celles prévues initialement, et se donne le droit de refuser la réalisation de celles-ci.

Quelque soit votre couleur de peau, mais plus particulièrement si vous avez une peau foncée (phototype 4 à 6) :

- Il est possible que votre peau hyperpigmente (la partie traitée peut encore plus foncer que votre peau normale!).
- La stimulation cellulaire passe aussi par la stimulation des mélanocytes (qui créent la mélanine, pigment naturel de la peau).
- La couleur peut alors mettre plusieurs mois à se normaliser.



Droit à l'image

- Audrey, ses élèves ou ses collaboratrices seront amenées à réaliser des photos et/ou vidéos de vous, et à les publier sur les pages internet officielles de l'entreprise, pages professionnelles des réseaux sociaux, ou sur des documents publicitaires.
- Ces photos permettent un suivi, donnent aux futures clients/modèles une idée du travail possible.
- Votre visage ou corps ne paraîtront jamais en entier, seule la zone pigmentée apparaît.
- Votre nom de famille ne sera jamais publié et votre prénom sera modifié.



Tarifs & conditions de règlement

- Quelques tarifs TTC indicatifs sont disponibles sur cette page : <https://www.audreyrojo.fr/prestations/tarifs/>,
- Le montant précis s'établit le plus souvent lors du diagnostic par visio ou en consultation. Le devis est établi selon le nombre d'heures de travail estimé et la difficulté.
- Pour chaque séance de Dermoneedling®, nous demandons le règlement entier de la séance, quelque soit le nombre de séances prévues.
- Moyens de règlement acceptés (cadre privé) : Espèces, carte bancaire, virement bancaire, pas de chèque.
- Nous pouvons vous accorder un règlement en plusieurs fois pour un forfait (par virement), selon le montant du devis établi.



Devis

Nom de la prestation			
Tarif unitaire TTC			
TOTAL TTC			

Acompte versé :

Solde restant à régler :

Conditions de règlement :

Moyens de règlement acceptés pour les séances effectuées dans un cadre privé : Espèces, carte bancaire, virement bancaire, pas de chèque.

DOCUMENT A CONSERVER PRECIEUSEMENT

DECHARGE

Dermoneedling®

Je, soussignée, NOM prénom :

Code postal et ville:

Né.e le: / /

Téléphone:

Je prends un traitement : NON OUI

pour quel problème?.....

Médicaments & dosage (information confidentielle):

J'atteste sur l'honneur avoir bien reçu et pris connaissance des informations relatives à la faisabilité de ma prestation (et de ses limites), mais aussi à la pratique du dry needling, notamment des contre-indications, des risques, des précautions à suivre, des recommandations liées aux règles d'hygiène et de cicatrisation, les règles relatives au bon déroulement des séances, les tarifs & conditions de règlement, ainsi que le droit à l'image.

A ma connaissance, je déclare n'avoir aucun état ou problème contre-indiquant l'acte de dry needling.

Ces informations sont sur le document intitulé "consentement éclairé" que j'ai reçu par internet / qui m'a été remis en main propre.

J'accepte sans réserve les termes contenus dans ce document. De ce fait, en cas de non respect d'une règle citée, la responsabilité d'Audrey Rojo, de ses collaboratrices ou de ses élèves ne pourra être engagée.

Décharge imprimée en double exemplaire,

à Lavour, le :

Signature (précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Exemplaire client à conserver

DECHARGE Dermoneedling®

Je, soussignée, NOM prénom :

Code postal et ville:

Née le: / /

Téléphone:

Je prends un traitement : NON OUI

pour quel problème?.....

Médicaments & dosage (information confidentielle):

J'atteste sur l'honneur avoir bien reçu et pris connaissance des informations relatives à la faisabilité de ma prestation (et de ses limites), mais aussi à la pratique du dry needling, notamment des contre-indications, des précautions à suivre, des recommandations liées aux règles d'hygiène et de cicatrisation, les règles relatives au bon déroulement des séances, les tarifs & conditions de règlement, ainsi que le droit à l'image.

A ma connaissance, je déclare n'avoir aucun état ou problème contre-indiquant l'acte de dry needling.

Ces informations sont sur le document intitulé "consentement éclairé" que j'ai reçu par internet / qui m'a été remis en main propre.

J'accepte sans réserve les termes contenus dans ce document. De ce fait, en cas de non respect d'une règle citée, la responsabilité d'Audrey Rojo, de ses collaboratrices ou de ses élèves ne pourra être engagée.

Décharge imprimée en double exemplaire,

à Lavour, le :

Signature (précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Exemplaire professionnel